



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 25 mars 2020

Plateforme jeveuxaider.gouv.fr Secteur Protection de l'enfance

Pour faire face, collectivement, à la crise sanitaire du COVID-19, le président de la République a appelé les Français à « inventer de nouvelles solidarités ».

Pour que chacun puisse prendre sa part de cette mobilisation générale des solidarités, le Gouvernement lance la Réserve civique-Covid 19 **jeveuxaider.gouv.fr**. Afin de permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager et de donner de leur temps, pour que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas les premières victimes de cette crise.

Elle permet aux structures, associations notamment, de faire état de leurs besoins de renforts autour de 4 missions vitales dont la « garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance » :

=> cela signifie que le secteur de la protection de l'enfance fait partie des missions prioritaire de la plateforme **jeveuxaider.gouv.fr**

=> concrètement dans les structures de protection de l'enfance sont concernées les activités de soutien scolaire ou toute autre activité (loisir, sport, culture) qui peut bénéficier d'un appui extérieur effectué par une personne qui n'a pas de qualification spécifique dans le domaine de la protection de l'enfance mais qui peut mobiliser ses talents, savoirs, compétences auprès des enfants accompagnés

=> cet appui vient en soutien du travail des équipes éducatives – et sous leur surveillance - pour aider à l'accompagnement de telles activités

Aussi, chaque structure qui identifie un tel besoin de soutien peut le faire connaître sur la plateforme du gouvernement **jeveuxaider.gouv.fr**.

Les nombreux volontaires d'ores et déjà inscrits pourront alors proposer leur service.